

## SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ, VIE AU QUOTIDIEN

*Changeons d'ère !*

### RESPECT, MÉDIATIONS ET FERMETÉ

Le bien être quotidien et le bien-vivre ensemble passent par le respect des règles de la vie en communauté, de la loi.

- Direction de la tranquillité publique
- Veille, dialogue, présence le soir et les week-ends pour la Police municipale
- Renforcer les moyens de la Police municipale
- Collaborer avec la justice et la Police nationale
- Action déterminée contre les dealers (expulsion locative, harcèlement policier...)
- Plus de médiations pour moins de nuisances sonores, d'incivilités dues aux excès d'alcool, les stationnements illicites...
- Optimiser l'éclairage public

### ÉTAT DES LIEUX

Lorient n'est pas une ville dans laquelle les problèmes de sûreté sont prééminents (meurtres, viols, vols avec violences,...). Cela n'empêche pas d'appréhender le sujet de la tranquillité et de la sécurité des Lorientais.es avec sérieux et détermination.



### NOTRE VOLONTÉ

La sécurité et la tranquillité des habitants sont la condition essentielle du bien-être quotidien et du bien-vivre ensemble. Et cela passe, notamment, par le respect de la loi : nous y serons particulièrement attentifs.

Lorient sera dotée de moyens de prévention plus actifs 7 jours sur 7. Et nous collaborerons de façon étroite avec la justice et la police nationale.

### ÉCHÉANCES

Les mesures à l'intérieur de ce dépliant, portant un astérisque (\*), seront initiées en 2020.

Les autres se concrétiseront par des études lancées en 2020 ou seront mises en œuvre tout au long du mandat de 6 ans.

Le financement de l'ensemble des mesures se fera à budget constant sans augmentation des impôts.

Ne pas jeter sur la voie publique



Élections municipales  
les 15 et 22 mars 2020

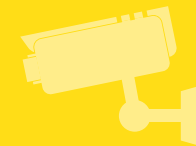
# MAISON DE LA LIBERTÉ



## Respect, médiations et fermeté



## NOS MESURES



- Créer une Direction de la tranquillité publique à la mairie.\*
- Renforcer les moyens de la police municipale afin de pouvoir assurer une présence active dans tous les quartiers (pas seulement au centre-ville)\* :
  - > Plus de présence le soir et le week-end, en lien avec les équipes de médiation.
  - > Veille, dialogue, action et répression, en liaison avec la police nationale.
- Sécuriser par vidéo protection les navettes, les stations, l'accès au MAD (Métro Autonome à la Demande) qui fonctionnera 24h/24, 7j/7, unMAD qui sera entièrement sécurisé, en lien avec le commissariat de police.
- Faire respecter la réglementation des aires d'accueil pour les gens du voyage, en liaison avec Lorient Agglo, afin de rendre possible une éviction judiciaire plus rapide d'occupations illégales de terrains non affectés à cet usage.\*
  - Renforcer la formation des médiateurs et de la police municipale dans le domaine des violences faites aux femmes et aux enfants pour plus de réactivité et d'anticipation.\*
  - Accentuer les contrôles de limitations de vitesse en ville.\*
  - Renforcer la lutte contre les bruits nocturnes (mobylettes, motos...)\*. Tout engin contrôlé en journée ou la nuit avec une émission de bruit supérieure aux normes sera verbalisé et pourra amener la confiscation en cas de non remise à niveau sous 8 jours.
- Lancer une étude sur le stationnement dans les quartiers résidentiels : le stationnement sur certains trottoirs sera soit autorisé avec marquage, soit interdit et contrôlé.\*
- Optimiser l'éclairage public, en concertation avec les habitants :
  - > Partout où cela sera possible : installation de détecteurs de mouvements pour réduire la consommation d'énergie de la ville.
  - > Réduction dans les zones où la circulation automobile prédomine,
  - > Maintien ou augmentation si besoin dans les zones piétonnes.
- Tolérer le stationnement devant les portes de garage à leur propriétaire.\*
- Renforcer le dispositif de caméras de surveillance dans les rues piétonnes et lieux très fréquentés comme outil de protection du bien-vivre ensemble. Pendant tout le mandat de 6 ans.
- Créer une brigade chargée de lutter contre les incivilités à la propreté et aux aménagements publics urbains.\*
- Lutter contre les incivilités liées à la consommation excessive d'alcool, source majeure d'incidents :
  - > Lancer une action concertée avec les débits de boisson, magasins vendant de l'alcool le soir, la police municipale et nationale, les services de santé, pour prévenir et limiter les excès.
  - > Renforcer l'accompagnement auprès des associations de lutte contre l'alcoolisme et les addictions afin d'assurer une prévention plus forte notamment auprès des jeunes.
- Equiper la police municipale de moyens de transport écologiques et adaptés à certaines missions de surveillance ou d'intervention.
- Créer une La Maison de la justice et du droit (au sein de la Maison de la Fraternité) à la Mairie\* pour :
  - > Accompagner les Lorientais.es dans leurs démarches juridiques, avec la participation des acteurs publics, associatifs et privés de la justice.
  - > Recueillir tous les signalements de maltraitance : porter réellement assistance aux personnes en danger avec l'appui d'intervenants formés et assermentés.
- Créer des comités locaux constitués de référents de quartier et de citoyens volontaires pour recenser et réguler tous les problèmes de voisinage. Des médiateurs citoyens formés et volontaires pourront intervenir pour régler à l'amiable tous les petits problèmes du quotidien.
- Consulter la police nationale pour chaque projet d'urbanisme afin d'y intégrer les mesures de sécurité et de prévention dans les plans de construction (recoins, zones mal éclairées,...).
- Être à l'écoute et réactif : tout appel relevant du bien-être (bruit intempestif, ordures ménagères, propreté, comportements dangereux...) recevra sous 48h un accusé de réception et un suivi jusqu'à la clôture du dossier.\*

30

